

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 19 du 17 mai 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 29 janvier 2015 relatif à la régie de recettes et à la régie d'avances instituées auprès des cabinets du ministre de la défense et du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Du 23 avril 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 29 janvier 2015 relatif à la régie de recettes et à la régie d'avances instituées auprès des cabinets du ministre de la défense et du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Du 23 avril 2018

NOR A R M F 1 8 1 2 8 4 7 A

Texte modifié :

Arrêté du 29 janvier 2015 (JO n° 31 du 6 février 2015, texte n° 50 ; signalé au BOC 8/2015 ; BOEM 310.6.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 108 du 12 mai 2018, texte n° 13 ; signalé au BOC n° 19/2018.

JORF n° 108 du 12 mai 2018, texte n° 13